

Élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CSA-AC : Comité Social d'Administration de l'administration centrale

L'enjeu de votre vote : quel est le rôle du CSA-AC ?

Le **CSA-AC** se substitue à la fois au comité technique d'administration centrale (CT-AC) et aux comités techniques de chaque service en tant qu'instance de dialogue entre les représentants des personnels et l'administration.

La formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (**FSSCT**) succède au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (**CHSCT**) rattaché au CT-AC.

LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE BIENVENUE SUR UNE AUTRE PLANÈTE !



Aujourd'hui



Avant



Quelles sont les compétences du CSA-AC ?

[CFDT - Les comités sociaux d'administration](#)

Le CSA-AC garde les compétences du CT-AC sur les questions collectives :

- . temps de travail
- . fonctionnement et organisation des services
- . prévention des risques
- . qualité de vie au travail
- . pilotage des ressources humaines

Pourquoi voter CFDT du 1^{er} au 8 décembre ?

Vos représentantes et représentants **CFDT** s'appuieront sur la force de frappe de la confédération **CFDT** développée en interministériel.

En permanence la **CFDT** des Fonctions Publiques et de notre pôle ministériel négocie avec l'administration, en lien avec vos représentants.

Elle intervient dans les instances où se concrétisent les avancées sur les négociations de protocoles : télétravail, lutte contre les discriminations, égalité femmes hommes,...

Vos élu.e.s **CFDT** s'appuieront sur ces avancées nationales pour les décliner au niveau de l'administration centrale et de chaque service et continuer à agir concrètement pour améliorer les conditions de travail comme jusqu'ici au CHSCT-AC. **Constatez-le par vous-même** avec les [PV des réunions sur l'intranet « AC au quotidien »](#) !



Les lignes de force de l'action de la CFDT au futur CSA-AC

▣ OBTENIR UNE NÉGOCIATION SYNDICALE DE FAIT AU NIVEAU DE CHAQUE SERVICE

Les Comités techniques des services centraux (DG, CGDD, IGEDD...) seront supprimés sans être remplacés. Tout sera géré au niveau administration centrale, sans transfert de moyens.

Vos futurs élus **CFDT** s'engagent à :

- obtenir des espaces de négociations au niveau de chaque service, avec des représentants désignés par la **CFDT** et les autres organisations représentées au CSA-AC,
- négocier sur l'ensemble des champs de compétence et tout particulièrement sur les espaces de travail, la prévention des risques psychosociaux et les conditions de travail sur site et en télétravail.

Notre ADN

Défendre l'intérêt collectif des agents au bon niveau

▣ FAIRE RECONNAÎTRE NOTRE TRAVAIL À LA HAUTEUR DE NOTRE ENGAGEMENT

Depuis trop longtemps le pouvoir d'achat des agents de l'État s'érode face à l'inflation. La **CFDT** agit et agira à tous les échelons de l'administration et du gouvernement pour que soient reconnus votre investissement professionnel et votre implication au service de la société et des citoyens par une revalorisation de l'ensemble des éléments de rémunération.

Vos représentants **CFDT** s'investiront sur l'ensemble des thématiques relevant de la gestion des ressources humaines : revalorisation des rémunérations, équité et transparence dans les cotations IFSE et la répartition du CIA, reconnaissance professionnelle avec l'amélioration des taux de promotions sans obligation de mobilité, surveillance des lignes directrices des gestion (LDG), respect des règles de mutation.

La **CFDT** s'engage à vous accompagner lors de la mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) avec un alignement interministériel par le haut de tous les éléments de rémunération, une meilleure gestion des carrières, une qualification objective des postes, etc.



La **CFDT** demandera sans relâche une équité de traitement pour les agents publics quels que soient les statuts, les ministères d'appartenance, les fonctions ou les lieux de travail.

▣ FAIRE RECONNAÎTRE NOTRE DROIT À UNE FORMATION DE QUALITÉ

La **CFDT** se battra avec détermination afin que chacun bénéficie de formations initiales et continues de qualité à la hauteur des objectifs portés par les politiques ministérielles.

La **CFDT** portera le développement de la formation aux outils du numérique et un recours dynamique au compte personnel de formation (CPF), trop fréquemment sujet à obstacles de la hiérarchie.

La **CFDT** dénonce le recours permanent à des cabinets privés, fers de lance de puissants intérêts privés sur fond de lobbying constant et porteurs d'une « nov langue » déconnectée des réalités comme leurs schémas de réorganisation copiés-collés de structure en structure.

▣ FAIRE RECONNAÎTRE NOTRE DROIT À UNE VIE PROFESSIONNELLE ÉPANOUIE ET RESPECTUEUSE DE NOTRE VIE PERSONNELLE

L'humain est la priorité ! La **CFDT** défend une véritable amélioration de la qualité de vie au travail (QVT) dans chaque service en promouvant les concertations au plus près des agents, garantes d'une meilleure régulation du travail réel.

La crise COVID, l'intrusion massive du numérique dans le quotidien des agents, le développement massif du télétravail et la prise de conscience des problématiques de harcèlement et de discrimination modifient profondément le monde du travail. Ces bouleversements affectent autant les relations entre agents et hiérarchie qu'entre collègues.

Les lignes de force de l'action de la CFDT au futur CSA-AC

Sans le moindre sectarisme, la **CFDT** portera avec pragmatisme toutes les thématiques liée au travail en administration centrale, concernant tous les agents. Vos élu.e.s **CFDT** négocieront sans relâche jusqu'à obtenir des engagements concrets de l'administration et suivront scrupuleusement leur mise en œuvre effective !

Engagée dans le "[Pacte du Pouvoir de Vivre](#)" avec ses nombreux partenaires associatifs, la **CFDT** agit aussi pour une fonction publique exemplaire, des services publics de qualité et à visage humain et exigera en administration centrale :

- un véritable changement collectif à la hauteur des enjeux écologiques et sociaux,
- des démarches véritablement exemplaires, déclinées par service, avec une reconnaissance de l'investissement des agents,
- et toujours dans le respect de la démocratie.

Nous nous battons ainsi pour que le jour de congé imposé brutalement du jour au lendemain pour fermer des sites ne se réédite plus alors que des alternatives n'impactant pas les agents existent !

✘ FAIRE RECONNAÎTRE NOTRE DROIT À ÊTRE DÉFENDUS ET REPRÉSENTÉS

La **CFDT** portera fermement l'exigence d'un dialogue social de qualité avec l'administration, indispensable pour conforter nos missions, stabiliser organisation, fonctionnement et espaces de travail et garantir pour toutes et tous de bonnes conditions de travail.

La **CFDT** exigera des évaluations préalables chiffrées au lieu de "réformer" en aveugle, afin de conforter la qualité de l'action publique..

Les nouvelles règles de gestion des mutations et des promotions conduisent à des désignations opaques et parfois injustes. La **CFDT** s'engage à conseiller les agents interrogatifs voire critiques d'une part, et à mettre l'administration en face de ses obligations vis-à-vis des serviteurs de l'État que nous sommes tous, d'autre part.

La **CFDT** n'a pas peur d'afficher que, lorsque les objectifs seront partagés sur une thématique, elle promouvra le portage commun des revendications pour peser au mieux sur les négociations en administration centrale et au-delà.



Retrouvez toutes nos publications sur notre site Internet en 1 clic



<https://www.cfdt-ufetam.org/>

Nous travaillons à tous les niveaux de la **CFDT** pour faire progresser les sujets collectifs en étant force de proposition



Nos revendications RH

Une harmonisation par le haut :

- des rémunérations et du salarial ;
- de la gestion RH dans toutes ses thématiques ;
- des régimes indemnitaires ;
- de l'action sociale.

La **CFDT** revendique des mobilités choisies et facilitées entre les différents services. Elle exige des évolutions professionnelles choisies transversales et verticales (avancement, promotions, etc) par la valorisation et la reconnaissance des compétences.

Vos candidats CFDT au CSA-AC

Qui sont-ils, quel va être le rôle de vos élus ?

Afin de compenser la suppression des élus au contact du terrain dans les services, la **CFDT** a veillé à **la diversité de ses candidats** (statut, service, fonction, dans le respect bien-sûr de la mixité).

Objectif : être à l'écoute de tous les agents, pour bien prendre en compte les préoccupations de chacune et chacun et être force de propositions pragmatiques.

Les candidates et candidats **CFDT** s'engagent à continuer avec vous le travail de leurs prédécesseurs, en transversal comme au niveau des services.

La **CFDT** avait voté contre la loi de transformation de la fonction publique (LTFP), destructrice du droit des agents à se défendre et attentatoire à la notion même de fonction publique, voire de service public.

En administration centrale, elle divise par huit le nombre de vos représentants.

La **CFDT** s'est cependant d'ores et déjà organisée afin de vous défendre au plus près du terrain, en s'adaptant au nouveau cadre administratif mais aussi aux nouvelles formes de militantisme.

Vos élus seront en première ligne pour défendre vos intérêts que ce soit au sein de notre pôle ministériel, en administration centrale ou dans les instances statutaires.

Il y a d'autres façons de s'engager pour améliorer collectivement notre travail.

Déjà, mettre un bulletin dans l'urne, pour continuer à bénéficier des avancées des négociations collectives !

Mais aussi, questionner vos élus, faire remonter difficultés et propositions d'améliorations, participer aux actions ponctuelles, ou plus durablement, selon votre disponibilité, vos centres d'intérêt et vos compétences.

1. BRUNO JOSNIN, DGALN, APAE
2. SAMIRA NAHAR, DGALN, CONTRACTUELLE B
3. YOAN MARSANNE, SG, AAP2
4. Soizic SCHWARTZ, DGAMPA, AAE
5. Hervé GUICHARD, DGAMPA, IDTPE
6. Eva SIMON, DGALN, IPEF
7. Alban GHEERAERT, DGEC, ITPE
8. Claire LEPLAT, IGEDD, IADD
9. Ziad TARABAY, DGAMPA, contractuel A
10. Leïla AZZAOUI, DGITM, APAE
11. Sébastien LY VAN TU, CGDD, AAE
12. Kabira MOUSSADIKI, DGPR, SACDDCN
13. Denis SOLINA, DGALN, CAEDAD
14. Nathalie PESSON, DGALN, AAHC
15. Sylvain BRIQUET, DGITM, APAE
16. Sylvie MATHAN, SG, SACDDCN
17. Adrien PLANTUREUX, DGALN, TSPDD
18. Cyana COMUCE, DGPR, AAAE
19. Pierre HUSTACHE, DGAMPA, APAE
20. Damien GOISLOT, DGEC, ITPE
21. Christine VOISARD, SG, AAP1
22. Mathieu PRZYBYLSKI, DGALN, CAEDAD

